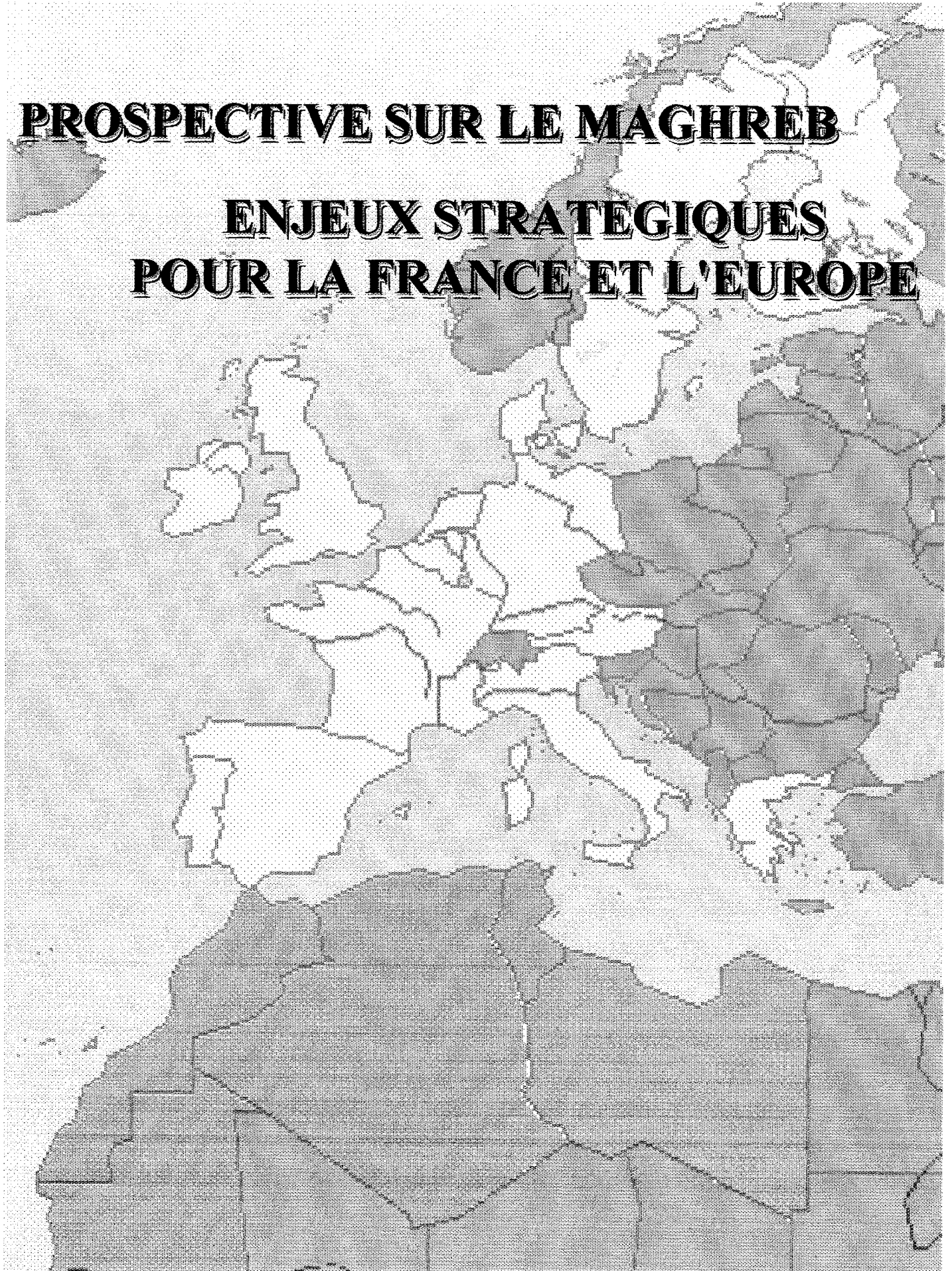
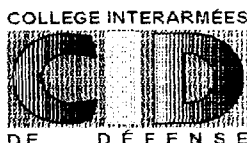


B15

PROSPECTIVE SUR LE MAGHREB

**ENJEUX STRATEGIQUES
POUR LA FRANCE ET L'EUROPE**





ETUDE PARTICULIERE A OPTION

PROSPECTIVE SUR LE MAGHREB : SCENARIOS A L'HORIZON 2010 ENJEUX STRATEGIQUES POUR LA FRANCE ET L'EUROPE ?

Etude demandée par la Fondation pour les Etudes de Défense

Directeur de l'étude : Amiral MERLO

Stagiaires chargés de l'étude :

CBA DESSIN Marc
LCL ASTIER François
CE RENAUD Hervé
CBA LEANDRE François
LCL EL GHALI Najib
CDT EL OUADOUDI Omar



CBA DESSIN - LCL ASTIER

ETUDE PARTICULIERE A OPTION

CE RENAUD - CBA LEANDRE

LCL EL GHALI - CDT EL OUADOUDI

SYNTHESE

de l'étude particulière à option sur le thème

**"Prospective sur le Maghreb : scénarios à l'horizon 2010
Enjeux stratégiques pour la France et l'Europe ?"**

A l'horizon 2010, le Maghreb et l'Europe, notamment en raison de leur passé historique commun et de leur proximité géographique, resteront toujours extrêmement liés quelles que soient les évolutions de part et d'autre de la Méditerranée.

Plusieurs défis majeurs, tant pour l'Europe que pour le Maghreb, restent à surmonter.

A) LES DEFIS

L'islamisme radical, pour l'instant confiné à l'Algérie, peut devenir un défi s'il s'étend aux pays voisins. Il pourrait en outre favoriser l'expansion du terrorisme, aggraver le contentieux nord-sud, entraîner une régression économique et, à terme, il engendrerait une grave instabilité sociale préjudiciable au développement.

Le développement économique doit se poursuivre, la croissance devant être suffisante pour compenser une démographie encore trop importante. Celle-ci doit donc être maîtrisée.

Enfin, la réussite de **l'intégration du Maghreb à l'économie mondiale** conditionnera largement le développement de cette région pour les vingt années à venir.

Ces défis majeurs sont à rapprocher de plusieurs situations locales particulièrement pénalisantes.

B) LES SITUATIONS PENALISANTES

La guerre civile en Algérie nuit aux investissements, favorise l'émigration, et engendre ponctuellement un transfert du terrorisme en Europe, notamment en France. Enfin elle fait peser une grande incertitude sur l'avenir du pays.

La rivalité entre l'Algérie et le Maroc dont le point de fixation reste le Sahara occidental, entrave le développement de ces deux pays : elle entraîne une limitation des échanges bilatéraux entre les deux Etats et leur impose de lourdes charges financières.

Le cas de la Libye mérite également d'être évoqué. Ce pays est inconstant dans ses relations avec les autres nations arabes, et compte tenu du contentieux qu'il entretient avec l'Occident, il paraît impossible de normaliser les relations politiques avec lui. Enfin, disposant encore d'un potentiel militaire important, il reste une menace régionale non négligeable.

Dans ce contexte, **le processus de l'Union du Maghreb arabe (U.M.A.) est bloqué**. Cette situation est préjudiciable au Maghreb notamment pour la coopération mais aussi pour la stabilité régionale, cette Union, si elle se concrétise, pouvant constituer un rempart contre l'intégrisme.

C) LES OBJECTIFS EUROPEENS ET MAGHREBINS

Les objectifs européens sont essentiellement sécuritaires : régulation de l'immigration, stabilité en Afrique du Nord ; mais l'Europe veut également conserver une position de "leadership" économique sur le marché maghrébin et elle reste très attachée à la promotion des valeurs occidentales.

Par ailleurs **le Maghreb**, pour préserver la paix et la stabilité, **revendique avant tout des objectifs économiques** fondés sur des relations de partenariat avec l'Europe.

D) LES SCENARIOS

La montée de l'islamisme est un des risques majeurs pour le Maghreb dans les prochaines années. Conjugée à un accroissement démographique non maîtrisé et à une stagnation du taux de croissance, elle entraînerait une immigration importante et incontrôlée vers l'Europe, et surtout vers la France. Les possibilités d'intégration de ces pays seraient alors largement dépassées, et les relations entre le Maghreb et l'Europe en seraient durablement détériorées. La persistance de clivages au sein même du Maghreb contribuerait également à menacer la sécurité méditerranéenne.

Inversement, une politique économique bien adaptée permettrait le développement de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme dans les pays du Maghreb. Ce développement serait grandement facilité par les aides financières accordées par l'Union européenne, mais aussi par les transferts technologiques indispensables à la restructuration des industries existantes. Par ailleurs, l'intégrisme pourrait progressivement perdre de son influence, d'une part grâce à la grande stabilité des régimes en place, et d'autre part par le rejet de la violence de la part des Maghrébins. Le retour à l'emploi et à la sécurité fixerait alors les habitants du Maghreb dans leur pays, ce qui contribuerait à l'entretien de bonnes relations avec l'Europe.

Plus raisonnablement, l'avenir du Maghreb ne sera vraisemblablement pas aussi tranché. Mais il est vrai que la zone de libre échange prévue pour 2010 est à la fois une chance et un défi.

L'aide financière européenne, largement accrue dans les prochaines années, va permettre la restructuration de certaines industries et la progression de la croissance. Elle n'empêchera cependant pas la disparition des entreprises trop anciennes pour être modernisées (industries textiles...). Il faut donc s'attendre à un accroissement du chômage, sans stabilisation envisageable à l'horizon de notre étude.

D'ici 2010, le Maghreb n'atteindra pas l'autosuffisance alimentaire. L'eau, juste suffisante pour assurer la subsistance et l'hygiène d'une population grandissante, ne pourra permettre un accroissement sensible de la production agricole.

Par ailleurs, les sujets de tension entre les différents pays du Maghreb vont trouver des solutions acceptées par tous dans les dix prochaines années. Ces accords permettront le redémarrage de l'U.M.A. qui sera cependant encore balbutiante en 2010.

L'entente entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sera facilitée par la renaissance du nationalisme arabe qui sommeille dans les âmes, et qui suscitera l'adhésion des masses. C'est ce nationalisme qui vaincra l'intégrisme dans les années à venir.

La croissance et la sécurité intérieure retrouvées assureront la paix et la sécurité dans cette partie de la Méditerranée. Mais le chômage et la surpopulation resteront les principaux problèmes non résolus en 2010. Le dialogue euro-méditerranéen permettra cependant de réguler le flux migratoire et de favoriser la compréhension entre les cultures.

A ce stade de développement, le Maghreb sera encore fragile, mais son économie s'écartera résolument de celle des pays de l'Afrique subsaharienne. Ainsi il devra faire face lui-même à un flux migratoire en provenance du sud, qu'il sera totalement incapable d'assimiler. C'est probablement l'un des défis auxquels il sera confronté dans les prochaines années.

E) LES RISQUES SUR LE PLAN DE LA SECURITE EUROPEENNE

Selon les scénarios envisagés, cinq risques sont à retenir pour l'Europe : **la menace terroriste, l'accès au pouvoir d'un régime islamiste dans un Etat du Maghreb, une immigration croissante et incontrôlée, une prolifération nucléaire et balistique** envisageable en Libye ou même en Algérie, et enfin **l'implication toujours possible dans un conflit intermaghrébin.**

F) RECOMMANDATIONS

La paix et la sécurité ne seront maintenues que par une amélioration du dialogue euro-maghrébin. La réussite du développement économique au Maghreb, un des points clés de la stabilité méditerranéenne, passe par le renforcement de l'assistance technique européenne. Encore faut-il se persuader de ne pas subordonner l'aide économique européenne à des obligations démocratiques. En effet, la situation locale est conditionnée par un héritage culturel et historique important, et le processus démocratique est difficilement compatible avec le combat contre l'islamisme extrémiste.

Enfin, **la langue française est le seul vecteur permettant aux jeunes d'accéder aux études supérieures** et donc de devenir eux mêmes les acteurs du développement du Maghreb. Par des échanges culturels, par l'accès des étudiants maghrébins à ses universités, par la télévision, la France doit donc valoriser ses acquis dans la région pour mieux aider le Maghreb à rattraper le retard accumulé dans ce domaine.

1. PRESENTATION DU MAGHREB.	3
1.1. PRESENTATION GENERALE DU MAGHREB	3
1.2. LE MAROC	4
1.3. L'ALGERIE	4
1.4. LA TUNISIE	5
1.5. LA MAURITANIE	6
1.6. LA LIBYE	6
1.7. RELATIONS DES PAYS DU MAGHREB ENTRE EUX	6
2. LES RELATIONS ENTRE LE MAGHREB ET LA FRANCE.	7
2.1. RELATIONS POLITIQUES	7
2.2. RELATIONS ECONOMIQUES	8
2.3. RELATIONS HUMAINES ET SOCIOCULTURELLES	9
2.3.1. <i>L'immigration</i>	9
2.3.2. <i>La francophonie au Maghreb</i>	10
2.3.3. <i>Les rapports médiatiques</i>	10
3. LES RELATIONS ENTRE LE MAGHREB ET L'EUROPE.	10
3.1. ORIGINE ET DEVELOPPEMENT DU DIALOGUE	11
3.2. L'IMMIGRATION EN EUROPE	11
3.3. LA COOPERATION ECONOMIQUE	11
3.3.1. <i>La coopération commerciale</i>	11
3.3.2. <i>La coopération financière et technique</i>	12
3.3.3. <i>La coopération dans le domaine de la pêche</i>	13
3.4. LES OBSTACLES A L'INSTITUTIONNALISATION DES RELATIONS U.E./U.M.A. - LE POIDS DES QUESTIONS DE SECURITE	13
3.5. LE PROJET EURO-MEDITERRANEEN	14
4. SCENARIOS A L'HORIZON 2010.	15
4.1. LES ENJEUX	15
4.1.1. <i>La paix et la sécurité</i>	15
4.1.2. <i>Le développement et le commerce</i>	15
4.1.3. <i>L'approvisionnement en gaz et en pétrole</i>	16
4.1.4. <i>L'immigration</i>	16
4.2. LES SCENARIOS DE DIVERGENCE	16
4.3. LES SCENARIOS OPTIMISTES	18
4.4. UN SCENARIO POSSIBLE	20
4.4.1. <i>Encourager le développement</i>	21
4.4.2. <i>Assurer la sécurité</i>	21
4.4.3. <i>Contrôle des flux migratoires</i>	21
4.4.4. <i>Risques et enjeux</i>	22
4.5. RECOMMANDATIONS	22
4.5.1. <i>Recommandations pour la paix et la sécurité</i>	23
4.5.2. <i>Recommandations pour le développement</i>	23
4.5.3. <i>Recommandations dans le domaine politique</i>	23
4.5.4. <i>Recommandations dans le domaine culturel et médiatique</i>	23

En novembre 1995, les 15 de l'Union européenne et 12 pays méditerranéens se sont réunis à Barcelone pour mettre en place une politique de coopération euroméditerranéenne. Le Maghreb, directement concerné par ces accords, sera-t-il suffisamment fort en 2010 pour participer à la zone de libre échange ainsi créée ?

Sans avoir la prétention de répondre à cette question, il est intéressant, en partant de la situation actuelle, d'imaginer les évolutions que peuvent suivre les pays du Maghreb dans les prochaines années. Des conséquences politiques et stratégiques pour la France et l'Europe peuvent alors être déduites.

1. PRESENTATION DU MAGHREB.

1.1. Présentation générale du Maghreb.

Le Maghreb compte cinq pays : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie.

Il représente onze fois la superficie de la France. Il borde l'Atlantique sur 1200 km et la Méditerranée sur 5000 km. La région est en général aride et comporte dans sa partie centrale un vaste secteur montagneux : l'Atlas culminant à 4165 m. Les ressources locales en eau s'avèrent très faibles.

La population locale est de civilisation arabe et de religion musulmane. Les géographes arabes appellent la région "Djazirat El Maghreb" (l'île du couchant).

Le fond ethnique est berbère mais la population a été profondément modifiée par les migrations arabes qui se sont effectuées en deux vagues. La première au VII^e et la deuxième au XI^e siècle. Actuellement 64 millions d'habitants vivent au Maghreb. Le taux de croissance de la population est élevé (+ 3% par an en moyenne) et la prévision est de 132 millions d'habitants en 2025.

Au sein du Maghreb, Algérie, Tunisie et Maroc constituent le centre d'intérêt essentiel. En effet, cet espace antérieurement colonisé par la France a une relative unité géographique, culturelle et humaine.

Depuis trente ans, la zone a connu des mutations profondes. Celles-ci concernent d'abord la démographie déjà évoquée. Par ailleurs il faut souligner l'urbanisation très rapide qui s'effectue au détriment des campagnes et accentue les déséquilibres. L'émigration vers l'Europe est aussi une caractéristique du Maghreb, la fixation dans les pays d'accueil étant de plus en plus fréquente. Ce phénomène constitue peu à peu l'une des données essentielles des rapports nord-sud.

Par ailleurs, une relative stabilité des pouvoirs marque les pays concernés, même si de réelles difficultés sont indiscutables.

Il faut en outre souligner qu'à partir des années 80, les pays concernés ont dû mettre en oeuvre des politiques d'ajustement économique qui ont engendré des troubles sociaux. Ces années ont marqué l'émergence de mouvements islamistes qui se sont peu à peu ancrés dans le paysage maghrébin.

Au niveau international, il faut souligner l'insertion du Maghreb dans une géopolitique externe : un Maghreb ancré dans le monde arabe et qui a toujours suivi de très près les conflits du Moyen-Orient. Par ailleurs, de fréquents sommets régionaux sont souvent organisés dans la région et les relations Maghreb - Europe constituent une constante des rapports nord-sud.

1.2. Le Maroc.

Etat d'Afrique du Nord le plus occidental du Maghreb, le seul à avoir une ouverture sur la Méditerranée et sur l'Atlantique, le Maroc est un pays de 28 millions d'habitants où la courbe démographique reste forte.

Cet ancien protectorat français est dirigé par la dynastie chérifienne alaouite depuis le XVII^e siècle. Le roi Hassan II est le descendant du Prophète et, à ce titre, "commandeur des croyants". Il autorise une petite opposition laïque, mais aucun segment de l'Islam oppositionnel n'a aujourd'hui accès au marché électoral de cette monarchie constitutionnelle. L'intégrisme au Maroc n'est cependant ni politique, ni violent, et il a peu d'impact sur la société marocaine.

La situation économique du Maroc est délicate et elle reste fortement tributaire de la sécheresse. Cependant, un important programme d'irrigation a permis de décourager l'exode rural et de favoriser l'agriculture. Les ressources minières importantes sont inégalement mises en valeur. La production essentielle est celle des phosphates qui fait du Maroc le premier pays exportateur.

La baisse du prix des matières premières et les difficultés d'accès au marché européen facilitent l'extension du commerce de la drogue (cannabis), plus rentable pour les cultivateurs.

L'armée marocaine qui possède une capacité de projection extérieure, est très attachée à la monarchie et elle bénéficie d'une bonne image dans l'opinion publique, malgré sa participation aux répressions de certaines manifestations (Fez en janvier 1991).

Les principaux facteurs de tension au Maroc sont des problèmes territoriaux et concernent les présides espagnols de Ceuta et de Melilla, le conflit du Sahara occidental, et enfin, sa frontière avec l'Algérie.

1.3. L'Algérie.

Seul Etat du Maghreb à avoir une frontière commune avec les quatre autres, l'Algérie est un pays de 29 millions d'habitants où la fécondité reste élevée (4 enfants par femme) et la courbe démographique préoccupante.

Dès juillet 1962, date de son indépendance, le pouvoir a été accaparé par les leaders du F.L.N. L'ouverture pluraliste de 1990 a permis au mouvement islamiste de démontrer sa supériorité numérique favorisée par la crise économique, par la corruption du pouvoir en place, par le regain de la foi de populations marginalisées et aussi par l'aide politique de certains Etats du monde arabe.

L'interruption du processus électoral et la dissolution du F.I.S. (Front Islamique du Salut) en mars 1992 ont alors marqué le début d'une "guerre civile" entre les islamistes et les militaires de retour au pouvoir. L'électorat algérien a manifesté son rejet de la violence et de l'extrémisme intégriste, en élisant le général Zéroual comme président en novembre 1995. Aucune solution d'apaisement n'est cependant en vue pour le moment.

L'agriculture est fortement tributaire d'une pluviométrie dangereusement variable et mal répartie. La construction de grands barrages réservoirs et un programme de travaux hydrauliques et de lutte contre l'érosion ont permis de limiter ce problème qui reste cependant des plus préoccupants, et qui est responsable d'une urbanisation intensive sur la côte.

La production minière algérienne n'est pas négligeable, mais c'est la production pétrolière qui fournit la plus grande part du budget de l'Etat. C'est d'ailleurs la chute des prix du pétrole qui est en partie responsable d'une dette extérieure énorme.

Il faut surtout retenir que l'Algérie dispose de fortes potentialités, tant humaines qu'économiques et industrielles.

L'Algérie s'est dotée de forces armées dont le volume dépasse largement les besoins stricts de défense. Mais depuis 1992, l'armée est surtout responsable du maintien de l'ordre, et elle a perdu toute capacité opérationnelle.

L'Algérie adhère au TNP (Traité de Non Prolifération) depuis 1993. Elle est cependant soupçonnée d'être intéressée par l'obtention d'un armement nucléaire.

1.4. La Tunisie.

Insérée entre Algérie et Libye, la Tunisie est le plus petit état du Maghreb. Il comporte une double façade maritime et s'ouvre aussi vers le Sahara.

Ce pays compte 9 millions d'habitants dont 60% vivent sur le littoral.

Vieux foyer de civilisation, la Tunisie est très homogène notamment en matière religieuse et linguistique.

Dans le domaine politique, l'après Bourguiba a été marqué par une libéralisation, le multipartisme étant autorisé. Mais depuis, profitant de l'émergence de la menace islamiste qui a été réprimée, le parti au pouvoir a largement limité l'action des partis d'opposition légaux.

L'économie tunisienne, bien que diversifiée, tant sur le plan agricole (blé, huile d'olive, mouton) que sur le plan industriel (textile, pétrochimie) ou touristique, comporte quelques faiblesses liées aux aléas climatiques, à l'épuisement des gisements de pétrole et à certaines difficultés d'exploitation et d'écoulement (phosphates).

Côté territorial, il faut souligner le gel du processus de fusion entre Tunisie et Libye.

1.5. La Mauritanie.

Etat vaste (1 million de km²), peu peuplé (2 millions d'habitants), la Mauritanie est un pont entre le Maghreb et l'Afrique noire.

Ses populations, issues soit d'Afrique du nord, soit d'Afrique noire, cohabitent difficilement.

Economiquement, c'est l'un des pays les plus pauvres de la planète, victime de la sécheresse, des invasions de criquets et des retombées de conflits périphériques.

Malgré certains atouts : pêche, production de fer (12ème producteur mondial), le pays est très dépendant de l'étranger.

Depuis son indépendance en 1960, la Mauritanie a connu durant vingt ans des tensions tant internes qu'externes : conflit du Sahara, problèmes ethniques.

L'élection d'un président en 1992 devrait contribuer à stabiliser le pays qui néanmoins reste un Etat précaire, instable de l'intérieur en raison de tensions ethniques prononcées mais également menacé de l'extérieur par des divergences importantes avec ses voisins d'Afrique noire (Sénégal).

1.6. La Libye.

Le pays est situé au confluent du Maghreb et du Moyen-Orient. Il couvre 1,7 millions de km² et sa population est inférieure à 5 millions d'habitants mais elle s'avère en forte hausse. Seule la bande côtière est occupée.

Depuis 1969 la Libye est dirigée par le Colonel Khadafi qui, après avoir mis en place un régime autoritaire, a placé son pays au ban des nations en raison des échecs de plusieurs aventures à caractère impérialiste et pour avoir largement contribué au terrorisme international anti-occidental.

En matière économique, le pétrole constitue la seule ressource nationale (16ème producteur mondial).

Malgré sa marginalisation, le pays reste un vecteur essentiel de tension dans la région car les trois objectifs de son président : unité arabe, lutte contre Israël, lutte contre l'impérialisme, restent d'actualité.

Disposant encore d'un potentiel militaire non négligeable, soupçonnée d'être candidate à la prolifération nucléaire et chimique, placée face aux Etats de l'Europe du sud, la Libye constitue toujours un réel sujet de préoccupation tant au sein du Maghreb qu'en Europe.

1.7. Relations des pays du Maghreb entre eux.

Malgré des sensibilités différentes pendant la guerre froide, les cinq pays du Maghreb ont entamé un processus de rapprochement en signant le traité de Marrakech le 17 février 1989, créant ainsi l'U.M.A. (Union du Maghreb Arabe). Ce traité évoque pour la première fois une coordination des politiques de défense, et tente de définir les modalités d'une politique régionale de stabilité. Les accords de défense ne prévoient cependant aucune clause d'automaticité de la réponse des Etats membres en cas d'agression de l'un d'entre eux.

Récemment, des dissensions sont apparues au sein de l'U.M.A. : l'embargo contre la Libye en 1992, la prise de possession du pouvoir par les militaires en Algérie, la fermeture de la frontière algéro-marocaine, et enfin la demande de gel des activités faite par le Maroc en décembre 1995. Ainsi l'U.M.A. est mise provisoirement en sommeil, et la session ordinaire de février 1996 n'a réuni que l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie.

En réalité, les relations entre les différents pays du Maghreb sont plus souvent conflictuelles qu'amicales.

L'Algérie a connu un conflit frontalier avec le Maroc en 1963. Par ailleurs, la présence marocaine au Sahara occidental depuis 1975 est fortement contestée par l'Algérie. Les Nations Unies sont chargées de préparer un référendum sur le Sahara, mais il s'avère très difficile d'identifier les électeurs.

En fait, l'antagonisme entre le Maroc et l'Algérie est une donnée relationnelle, plus ou moins passionnelle, d'où la compétition pour le leadership régional n'est pas à exclure.

La Tunisie participe à l'embargo aérien contre la Libye qui, surarmée, inquiète son voisin. Mais la frontière entre les deux pays reste ouverte et les échanges économiques sont importants. La Libye est demandeuse de main d'oeuvre tunisienne.

Enfin, une victoire du F.I.S. en Algérie aurait des conséquences graves sur le Maroc et surtout sur la Tunisie.

Force est de constater que la coopération régionale entre les pays du Maghreb est quasiment inexistante, et il y a plus de possibilités de crises que de rapprochements.

Du reste, les forces armées et les politiques de défense de ces pays sont très hétérogènes, et édifier une politique commune de sécurité au Maghreb relève de la gageure. Depuis le drame algérien, les forces armées deviennent les éléments majeurs de la sécurité intérieure des pays pour la lutte contre l'intégrisme.

2. LES RELATIONS ENTRE LE MAGHREB ET LA FRANCE.

Les relations que la France entretient avec les pays du Maghreb, sont de trois ordres : politique, économique et socioculturel. Il faut d'ores et déjà souligner deux points. Les relations avec la Libye et la Mauritanie ne seront pas étudiées dans ce chapitre. Les relations franco-algériennes sont particulières et empreintes d'un poids historique important.

2.1. Relations politiques.

La France entretient des relations privilégiées avec l'Algérie depuis 1962. Elles sont essentiellement dictées par le poids de l'histoire suite à la guerre de libération et l'arrivée du F.L.N., parti unique, au pouvoir. L'influence française a laissé place, au cours des années qui ont succédé, à la domination soviétique.

Le président Mitterrand a essayé de se rapprocher de l'Algérie, mais il s'est heurté à différents problèmes : la position de l'Algérie lors de la guerre du Golfe, le flux des immigrés algériens et la crise politique interne algérienne.

Le conflit algérien a brutalement fait irruption en France avec le détournement à Alger de l'Airbus d'Air France, le 24 décembre 1994. Les divergences apparues entre Paris et Alger sur la gestion de cette crise ont modifié l'approche de la France sur la question algérienne.

Le 3 février 1995, le président Mitterrand a suggéré l'organisation d'une conférence sur l'Algérie sous l'égide de l'Union européenne, suscitant la colère des autorités algériennes.

A l'été 1995, on a assisté à une campagne d'attentats terroristes du GIA qui, semble-t-il, voulait faire pression sur le gouvernement français dans la perspective des élections en Algérie.

Mais surtout, c'est la timidité de la France, quant à son soutien au général Zéroual avant son élection, qui a déplu à l'Algérie.

Avec les deux autres plus importants pays du Maghreb, Tunisie et Maroc, les relations politiques sont empreintes de continuité et de réalisme depuis l'indépendance de ces deux Etats. Le traitement de l'intégrisme dans ces deux pays n'a pas donné lieu à une crise politique comme c'est le cas en Algérie. La personnalité du roi du Maroc d'une part et le pseudo-libéralisme du général Ben Ali d'autre part favorisent l'émergence de relations de confiance s'inscrivant dans la nouvelle politique méditerranéenne de la France placée sous l'égide de l'Union européenne (cf. conférence de Barcelone).

Dans le domaine militaire, des traités bilatéraux ont été signés avec certains Etats du Maghreb.

Entre la France et la Tunisie existe un "accord tacite" tel que celui qui a permis de déplacer la flotte française dans le golfe de Gabès aux limites des eaux territoriales de la Libye pour la dissuader d'aller plus loin dans l'affaire de Gafsa (1983). Entre la France et la Mauritanie, l'accord de défense a été remplacé par une coopération militaire (aide technique, formation des cadres dans les écoles militaires françaises).

La coopération militaire entre la France et l'Algérie s'est toujours limitée à la coopération technique militaire (protocole de 1967). Ce n'est que tout récemment que l'Algérie a reçu du matériel militaire français. Le général Zéroual a fait partie de ces quelques dizaines d'officiers algériens qui sont passés à l'Ecole de Guerre française, la très grosse majorité étant plutôt formée dans les écoles militaires soviétiques.

2.2. Relations économiques.

Les relations économiques que la France entretient avec les pays du Maghreb sont d'ordre industriel et agricole. L'agriculture domine avec le Maroc et la Tunisie qui ont tous deux une économie similaire. Pour le Maroc il s'agit de conquérir le marché de la tomate en France et dans l'Europe du sud ; pour la Tunisie il s'agit de remporter des marchés de vente d'huile d'olive (la Tunisie est le troisième producteur mondial).

Avec l'Algérie, les relations sont essentiellement industrielles et plus particulièrement énergétiques. En 1962, lorsque la France quitte l'Algérie, l'outil industriel d'exploitation du gaz et du pétrole est intact. Des accords sont signés et la France se fournit depuis lors en gaz algérien, même si celui-ci coûte plus cher que le gaz des pays de l'est. Les compagnies pétrolières françaises ont pris acte du mandat donné par le peuple algérien au président Zéroual et ont accepté de signer d'importants contrats impliquant des investissements coûteux.

2.3. Relations humaines et socioculturelles.

Bien plus que les enjeux politiques et économiques, le poids de l'histoire semble peser lourdement dans les relations franco-maghrébines et c'est dans le domaine humain et socioculturel que ces relations sont les plus nombreuses, les plus étroites, les plus "émotionnelles" et les plus ambiguës.

2.3.1. L'immigration.

Depuis la première guerre mondiale et surtout après la seconde, la France a fait appel à la main d'oeuvre maghrébine. Cette immigration a été d'abord temporaire et s'est transformée en immigration définitive avec l'arrivée de centaines de milliers de Harkis à la fin de la guerre d'Algérie.

Actuellement la France compte 4 millions d'immigrés d'origine maghrébine dont la moitié porte la nationalité française.

La part émotionnelle de cette question est primordiale car aux yeux de ces immigrants, leur venue en France s'est produite "sur invitation" du pays d'accueil ou pour "services rendus à la France" et ils ressentent très mal tout sentiment de rejet ou d'intolérance manifesté à leur égard. Ainsi, les Maghrébins de première génération attendent la reconnaissance de leur citoyenneté. Par contre, les immigrés de deuxième génération, bien que désireux de s'insérer dans la population française, sont à la recherche de leur identité.

L'héritage historique revêt aussi une grande importance aux yeux des Maghrébins de la rive sud et surtout aux yeux des Algériens qui considèrent que la France leur doit une certaine solidarité due à la colonisation de leur pays, à l'exploitation de ses richesses pendant plus d'un siècle, au lourd tribut payé pour la libération (un million de morts) et enfin en raison de leur participation à l'effort de reconstruction de la France et à sa prospérité.

En France également, les débats concernant l'immigration maghrébine portent les séquelles de la période coloniale et de la guerre d'Algérie : un musulman peut-il être français ? Un Algérien peut-il devenir français à part entière ? Les problèmes des banlieues seront-ils résolus par l'intégration, l'assimilation ou le rejet ?

L'immigration semble en fait se glisser dans le cadre plus large du choc entre le nord et le sud dont l'espace franco-maghrébin serait actuellement le lieu de cristallisation. Dans ce contexte, les mouvements islamistes maghrébins peuvent être en partie interprétés comme une réaction à l'encontre de l'incompréhension et de l'hégémonie occidentale que représente la France. Ceci explique en grande partie la virulence de ces mouvements en Algérie plutôt que dans les autres pays du Maghreb et aussi leurs échos importants en France plutôt que dans les autres pays européens.

Selon une approche moins émotionnelle et plus réfléchie, les problèmes de l'immigration se posent en termes de démographie, de croissance et d'emploi.

A des degrés de réussite différents tous les pays du Maghreb semblent en voie de maîtriser leur démographie galopante. Toutefois les taux de croissance économique restent trop faibles pour dégager les fonds d'investissements suffisants pour répondre à la demande croissante d'emploi.

Pour leur développement, les pays du Maghreb restent tributaires de l'émigration et des capitaux drainés par les émigrants ; la seule solution au fléau semble être le développement et la création de suffisamment d'emplois et de richesses dans les pays d'exode. C'est vers ce partenariat, seul garant de la sécurité sur les deux rives, que la France et les pays du Maghreb doivent s'atteler. La langue française pourrait être l'un des véhicules de ce développement.

2.3.2. La francophonie au Maghreb.

Excepté en Libye, le français est parlé par une large frange de la population maghrébine, et il est utilisé comme une deuxième langue dans la vie courante des villes et cités maghrébines.

Officiellement, l'Algérie qui a essayé une arabisation à outrance, ne fait pas partie des pays francophones. Fonctionnellement la langue française est restée la langue de l'enseignement technologique et scientifique et le véhicule à travers lequel le Maghreb entre en contact avec la civilisation occidentale.

En retour, la littérature maghrébine de langue française, tout en transformant et enrichissant la langue, l'introduit dans l'essence culturelle maghrébine. Le français peut donc constituer un pont de rencontre entre les deux rives de la Méditerranée s'il est entretenu comme tel.

2.3.3. Les rapports médiatiques.

Les rapports médiatiques accusent un grand déséquilibre en faveur de la France. En raison de sa maîtrise des moyens de communication, celle-ci informe les Maghrébins sur le monde, sur elle-même, et plus grave, sur le Maghreb.

Cette information à sens unique met en oeuvre tous les moyens de communication modernes, y compris des moyens consentis par les pays maghrébins eux mêmes, tels que des temps d'antenne à la télévision consacrés à la diffusion de chaînes publiques françaises.

Ces rapports médiatiques ont, à plusieurs reprises, envenimé les relations entre la France et les pays maghrébins, même les plus modérés d'entre eux. Il paraît nécessaire et urgent d'y opérer un rééquilibrage concerté.

3. LES RELATIONS ENTRE LE MAGHREB ET L'EUROPE.

Les relations entre les pays du Maghreb et l'Europe sont encore loin de répondre aux exigences qui les fondent. Les principales questions, posées dès les années 1970, sont toujours d'actualité.

3.1. Origine et développement du dialogue.

Une première série d'accords a été conclue en 1976 et 1977 entre la CEE et les Etats du Maghreb, prévoyant un régime douanier préférentiel et une coopération économique et financière. L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté en janvier 1986 a accentué l'orientation méditerranéenne de l'Europe. Le réarrangement des relations de la CEE avec onze pays riverains de la Méditerranée a fait l'objet d'une communication de la Commission de la CEE en novembre 1989. Ces propositions ont été reprises lors de la conférence de Paris.

En juin 1990, une conférence à dix (dit des "5+5") réunit à Rome les cinq ministres des Affaires étrangères de l'U.M.A., et ceux de l'Espagne, de la France, de l'Italie et du Portugal, Malte ayant le statut de pays associé. Elle décide des réunions annuelles destinées à mettre en oeuvre une politique de concertation et de coopération, de "caractère global, intégrant les paramètres politiques, de sécurité, économiques, culturels, humains et écologiques". Des réunions se tiennent ensuite à Rome (octobre 1990), à Alger (octobre 1991), à Salamanque (octobre 1992). Il apparaît toutefois que peu de progrès ont été réalisés.

Un nouvel essor a été donné à la coopération avec la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone, les 27 et 28 novembre 1995, regroupant les 15 pays de l'U.E. et 12 pays méditerranéens. Pour les Quinze, "une politique de coopération ambitieuse au sud constitue le complément de la politique d'ouverture à l'est et donne sa cohérence géopolitique à l'action extérieure de l'Union européenne".

De nombreux secteurs de la coopération relèvent encore de politiques bilatérales, bien que des dispositions communes existent au sein de l'U.E.

L'étude de certains domaines paraît devoir être privilégiée : immigration, développement, politique et sécurité.

3.2. L'immigration en Europe.

C'est en France que la proportion d'immigrés de tradition familiale musulmane est la plus élevée en Europe (quatre millions, soient près de 5% de la population). Il en existe près de deux millions en Allemagne et probablement autant en Grande-Bretagne. Les Maghrébins ne constituent cependant que rarement la majorité. Les musulmans d'Allemagne sont surtout d'origine turque et ceux du Royaume-Uni d'origine indienne.

3.3. La coopération économique.

3.3.1. La coopération commerciale.

Condamnés au rôle de fournisseur de matières premières, de main d'oeuvre, de sources d'énergie et de produits agricoles bruts, mais aussi au rôle de marché pour les produits industriels européens, les pays du Maghreb tentent, au lendemain des indépendances, de rééquilibrer leurs relations avec l'Europe, par la concertation (Tunisie et Maroc réclamant des accords d'association dès 1963) ou par la confrontation (Algérie usant des hydrocarbures dans les négociations).

A la fin des années 80, l'ensemble des partenaires devient favorable à l'intégration maghrébine. En constituant un vaste marché, elle peut permettre de mettre un terme à l'échange inégal préjudiciable à tous, car impliquant la persistance du sous-développement et de l'instabilité. En effet, si les pays de l'U.E. représentent plus de 70% des échanges des pays du Maghreb, ces derniers n'entrent que pour moins de 4% dans l'ensemble des relations commerciales qu'entretient l'U.E. avec l'extérieur.

Mais c'est surtout en 1986, avec l'élargissement de la Communauté, que le déficit commercial du Maghreb est aggravé face au Marché Commun. La Communauté accroît sa production et entre en concurrence avec les produits maghrébins.

Cependant, un accord de libre échange entre la Tunisie et l'U.E. est signé en juillet 1995, et un accord sur la pêche et sur la création d'une zone de libre échange entre le Maroc et l'U.E. est signé en février 1996.

Mais l'élargissement de l'U.E. qui deviendra effectif en 1996 et permettra aux produits espagnols et portugais de bénéficier des avantages de la PAC, limitera considérablement les possibilités d'exportation des produits maghrébins et accentuera les disparités économiques entre pays de l'Union et pays du Maghreb, en réduisant de manière conséquente les recettes d'exportation de ces derniers.

Certaines données économiques essentielles font cependant douter de la coopération commerciale entre l'U.E. et le Maghreb :

- les politiques d'ajustement structurel menées au Maroc, en Tunisie, en Mauritanie et plus tard en Algérie, le sont sous l'égide et avec l'appui du F.M.I. et de la BIRD sans que l'U.E. soit partie prenante ;
- il n'existe pas de politique commune concernant le pétrole et le gaz. Ces derniers constituent pourtant 90% des recettes d'exportation de l'Algérie et de la Libye ;
- les exportations agricoles du Maroc et de la Tunisie ont besoin d'une amélioration des conditions d'accès au marché européen.

La coopération financière et technique a tenté de corriger les insuffisances de la coopération commerciale. Y est-elle arrivée ?

3.3.2. La coopération financière et technique.

Elle est régie par les accords de coopération de 1976 en ce qui concerne l'Algérie, la Tunisie et le Maroc et par la convention de Lomé pour la Mauritanie.

Cependant, cette forme de coopération est restée modeste pour plusieurs raisons :

- l'aide financière européenne vient en complément des efforts accomplis par les pays maghrébins et de l'aide bilatérale consentie par les Etats membres de la Communauté. Ainsi en 1988, elle n'a représenté qu'à peine 11% de l'aide publique octroyée par les Etats membres ;
- une politique de concertation fixe au préalable les secteurs qui peuvent bénéficier de l'aide communautaire et préside à l'établissement des programmes d'appui ;
- les mécanismes de vote du Parlement européen concernant les accords financiers avec des pays tiers ont parfois remis en cause certains protocoles.

L'effort de la CEE, 17% du total attribué aux pays méditerranéens, reste inférieur à celui consenti par les Etats-Unis et l'OPEP, 30% chacun. L'aide française est importante. Pour la période 1985-1988, elle a représenté environ 90% de l'aide communautaire à l'Algérie, 70% de celle au Maroc et 39% de l'aide accordée à la Tunisie. Cette aide représente entre le tiers et le quart de l'aide mondiale.

La politique d'aide financière a toutefois été fortement relevée ces dernières années. Pour la période 1992-1996 la communauté européenne a décidé de consacrer 360 millions d'écus par an contre 157 pour les cinq années précédentes.

3.3.3. La coopération dans le domaine de la pêche.

Elle concerne essentiellement le Maroc, la Mauritanie et dans une moindre mesure la Tunisie.

Pour le Maroc, les richesses halieutiques apparaissent comme une sorte de compensation naturelle à l'absence de pétrole et de gaz, les produits de la mer représentant 45% des exportations. Elles constituent pour la Mauritanie les seules richesses monnayables en dehors du minerai de fer de Zouerate.

Depuis 1985 on peut relever le déséquilibre qui existe entre les ressources disponibles et les capacités européennes de pêche, d'où l'inquiétude des pays du Maghreb. L'élargissement de la Communauté, particulièrement à l'Espagne et au Portugal, a ainsi accru de façon considérable l'intérêt pour les problèmes de la pêche.

Dans ce domaine, l'attitude de la Communauté a oscillé entre la volonté d'instituer des relations de partenariat, le désir d'instaurer une association euro-maghrébine et celui de créer une zone de libre-échange. Cette dernière forme est actuellement privilégiée.

En résumé, la coopération économique entre l'U.E. et les pays du Maghreb reste modeste. Les importations de gaz naturel sont très importantes pour l'U.E. Le tiers de ces importations provient d'Algérie. La nécessité de contrats d'approvisionnement à long terme et les contraintes d'infrastructure impliquent des engagements réciproques contraignants qui devraient être favorables à l'établissement de liens solides.

3.4. Les obstacles à l'institutionnalisation des relations U.E./U.M.A. - Le poids des questions de sécurité.

Etant donné la place qu'occupe l'U.E. dans le commerce extérieur des 3 principaux pays du Maghreb, son rôle comme terre d'accueil des émigrants maghrébins, son influence culturelle au sud de la Méditerranée, on comprend l'insistance de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc concernant la structuration de leurs relations avec l'U.E. Cette entreprise soulève toutefois de nombreux obstacles :

- l'avenir de l'Europe orientale et de l'ex-URSS reste sombre. Les efforts de l'U.E. en direction de ces pays resteront certainement soutenus encore longtemps. C'est donc pour conduire l'U.E. à leur reconnaître une priorité que les Maghrébins, dans de nombreux documents, ne cessent de souligner l'intérêt que représente potentiellement le marché maghrébin. Ils insistent ainsi sur le rôle de relais politique, économique et culturel qu'ils peuvent jouer en direction de l'Afrique subsaharienne et du monde arabe, mais aussi sur la menace que représente pour l'Europe occidentale, un Maghreb sous développé, surpeuplé et instable ;
- les Etats du Maghreb n'arrivent pas à unifier leurs politiques face à l'U.E., ce qui ne facilite pas le dialogue. Les dossiers de l'émigration et de la dette pourraient faire l'objet d'une politique maghrébine commune, mais les réticences algériennes n'ont pas permis l'élaboration d'un pacte maghrébin de l'émigration. La crise politique en Algérie est un frein, non seulement au développement des relations au sein de l'U.M.A., mais aussi avec l'U.E. ;
- le blocage des aides prévues de janvier à octobre 1992 par le Parlement européen pour manquement aux droits de l'homme au Maroc pose la question de la modulation de l'aide en fonction des progrès de la démocratie.

En juin 1992, le Conseil européen de Lisbonne déclare que le Maghreb constitue la frontière sud de l'Union et que sa stabilité présente un intérêt commun important pour l'Union. Le concept de partenariat euro-maghrébin est alors avancé.

3.5. Le projet euro-méditerranéen.

Convaincus de la nécessité de faire du bassin méditerranéen une zone garantissant la paix, la stabilité et la prospérité, les pays membres de l'U.E. ont convenu d'établir un partenariat global avec les pays riverains de la Méditerranée. Les trois volets de ce partenariat euro-méditerranéen reposent sur un dialogue politique renforcé et régulier, un développement de la coopération économique et financière et une valorisation accrue de la dimension sociale, culturelle et humaine.

Une zone euro-méditerranéenne de libre-échange sera réalisée. L'année 2010 a été retenue comme date objectif.

L'U.E. entend ainsi créer un cadre d'ensemble homogénéisé et modernisé au profit des acteurs économiques. Le partenariat instauré doit permettre un meilleur contrôle des flux et pressions migratoires, et il doit améliorer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine.

Le projet de réalisation d'un tunnel à travers le détroit de Gibraltar, le gazoduc Maghreb/Europe, la conférence de Barcelone constituent, malgré les désaccords sur d'autres dossiers, un exemple de réalisations concrètes capables de conforter la coopération et renforcer le dialogue.

4. SCENARIOS A L'HORIZON 2010.

4.1. Les enjeux.

L'évolution du Maghreb dans les quinze prochaines années peut être abordée selon de multiples directions. Cependant, seuls les enjeux stratégiques et politiques nous intéressent, et il convient ici de les passer en revue. Quatre enjeux majeurs retiennent l'attention.

4.1.1. La paix et la sécurité.

La sécurité de l'Europe ne peut être dissociée de celle des Etats du sud de la Méditerranée. Pour le moment, aucun des Etats du Maghreb ne fait peser une menace militaire sur l'Europe, car ils n'en ont ni les capacités, ni la volonté politique. La possibilité d'une crise entre voisins est, par contre, toujours envisageable, tout comme l'émergence d'un terrorisme d'état, comme on en fait actuellement le reproche à la Libye.

C'est surtout la sécurité intérieure des Etats du Maghreb qui pose des problèmes et aujourd'hui, les politiques de défense sont plutôt tournées vers la lutte contre un ennemi commun : l'intégrisme. Ainsi, même si les dépenses de défense ont toujours été modérées, il est probable qu'elles s'accroissent dans les prochaines années pour des raisons intérieures.

Enfin, les risques à moyen terme de prolifération d'armes de destruction massive semblent limités. Ils concernent plus précisément l'Algérie et la Libye à cause de leurs ressources pétrolières, et ils pourraient se concrétiser en cas d'accession au pouvoir d'un islamisme extrémiste.

4.1.2. Le développement et le commerce.

Ce sont aussi des facteurs de stabilité. La création d'emplois est la première réponse à l'intégrisme et à l'immigration. La différence de développement entre les pays du Maghreb et les pays européens constitue une source de tensions, par l'attrait que représentent les sociétés des pays développés pour les populations maghrébines. La dette extérieure du Maghreb obère son économie, mais les projets d'avenir (gazoducs, tourisme, agriculture, industries délocalisées...) permettraient de fixer les Maghrébins dans leur pays.

Le libre échange annoncé par la conférence de Barcelone n'aurait pas que des effets bénéfiques, car il favoriserait fortement les importations tout en réduisant les recettes fiscales au Maroc et en Tunisie qui devraient baisser des droits de douane aujourd'hui très élevés. Il ne résoudra pas non plus le problème de la chute des prix des matières premières qui touche tous les pays du Maghreb.

L'eau représente également une donnée capitale pour le développement du Maghreb. C'est un facteur limitant au développement agricole car 80% des ressources en eau sont consacrées à l'agriculture. Ce problème fondamental se pose en termes de survie.

4.1.3. L'approvisionnement en gaz et en pétrole.

L'exportation de gaz et de pétrole est un enjeu majeur pour l'Algérie car elle constitue sa principale source de revenus. Mais c'est aussi un enjeu pour ses clients européens qui ont intérêt à diversifier leurs sources d'approvisionnement. Les difficultés du marché pétrolier et la surévaluation de la monnaie algérienne posent de graves problèmes économiques à l'Algérie.

On retrouve des phénomènes identiques en Tunisie, même si la production de pétrole est plus modeste. Il faut noter que l'Algérie dépend du Maroc et de la Tunisie pour le passage de ses oléoducs vers l'Europe.

4.1.4. L'immigration.

Le problème de l'immigration est complexe car il dépend aujourd'hui de trois facteurs : la démographie, les différences de développement et l'intégrisme. Ces trois facteurs menacent les sociétés maghrébines qui subissent l'exode des intellectuels, et l'Europe risque d'en supporter les conséquences. En effet, si l'immigration a permis de créer un véritable lien entre l'Europe occidentale et le Maghreb, une trop forte immigration pose des problèmes d'intégration, d'emploi et de politique car c'est une source de réaction de rejet de la part des populations locales.

Les immigrés se regroupent en associations laïques, culturelles ou religieuses. Dans ces associations, une certaine solidarité transnationale est fondée sur l'Islam. L'Islam devient le noyau dur d'une identité collective construite en situation d'immigration en Europe. Les militants expriment leur volonté de participer en tant que citoyens à la construction d'une Europe plurielle et multiculturelle.

Stabiliser le flot migratoire est un pari que l'Europe et le Maghreb doivent gagner ensemble.

4.2. Les scénarios de divergence.

En premier lieu, il faut prendre en compte la pire des situations envisageables, à savoir **l'extension du phénomène islamiste à tout ou partie du Maghreb, ce développement ayant des répercussions en Europe.**

Un tel scénario peut distendre durablement les relations nord-sud, tant les modèles de sociétés respectifs s'avèrent différents. Trois types de conséquences peuvent affecter l'Europe et plus particulièrement la France : tout d'abord, un afflux massif de réfugiés ne désirant pas passer sous le joug de régimes archaïques ; par ailleurs, un développement du prosélytisme islamiste dans certaines banlieues sensibles en proie à des difficultés économiques et sociales ; enfin, dans ce contexte, il ne faut pas négliger les risques du développement d'un terrorisme d'état mis en oeuvre par un pays du sud de la Méditerranée au nom de la lutte contre l'impérialisme occidental, à l'instar du "modèle iranien". Ce pays, s'appuyant sur de fortes communautés émigrées en Europe, pourrait ainsi faire pression sur les démocraties occidentales.

Dans tous les cas, il en résulterait des problèmes graves pour l'Europe.

En effet face au flux de réfugiés tout d'abord, les pays européens en proie à leurs propres difficultés économiques dont on peut penser qu'elles ne seront pas résolues à brève échéance, seraient incapables d'accueillir un important volume de ressortissants maghrébins quittant leurs pays. Deux facteurs l'expliquent : la conjoncture économique certes, mais aussi une sensibilité croissante des opinions publiques aux phénomènes migratoires, lesquels constituent le terreau essentiel des mouvements xénophobes en voie d'expansion depuis une dizaine d'années.

Par ailleurs, s'il voit le jour d'une manière significative comme certaines prémices peuvent le laisser supposer, le prosélytisme islamiste, à prétexte religieux mais à vocation politique, ayant des incidences en matière d'ordre public (troubles urbains, rejet de l'autorité du pays d'accueil), constituerait un défi majeur pour les pays européens qui devraient l'éradiquer avec une extrême vigueur.

Un second scénario, au caractère moins belliqueux en apparence mais aux conséquences aussi graves, fait également partie des hypothèses : il s'agit de **l'accroissement de la pression démographique vers l'Europe**. Plusieurs facteurs favorisent cette menace : le maintien d'un taux de natalité élevé (plus de 4 enfants par femme), la poursuite durable des difficultés économiques du Maghreb (difficultés d'écoulement des matières premières, stagnation de la production agricole), l'accroissement de l'exode rural favorisant une concentration sur les littoraux et engendrant la paupérisation de la population, des difficultés d'approvisionnement, une pollution grandissante des zones à forte concentration. En définitive une telle situation aboutirait à une aspiration à l'exode.

Cette hypothèse qui n'envisage pas un renversement des pouvoirs en place, contribuerait à accroître la pression démographique vers l'Europe faisant toujours figure d'eldorado, mais déjà en proie à ses propres difficultés comme l'a souligné le paragraphe précédent. On assisterait alors à une accentuation des phénomènes de rejet déjà perceptibles en Occident.

Le développement de la prolifération d'armes de destruction massive au Maghreb fait également partie des hypothèses à l'horizon 2010. Toutefois cette éventualité particulièrement inquiétante concernerait principalement deux pays disposant de rentes pétrolières : la Libye, déjà dotée de vecteurs balistiques et d'armes chimiques, mue par la fuite en avant de son dictateur ; secondairement l'Algérie, de nouveau aux mains d'un pouvoir fort islamiste ou non, et manifestant de nouveau des ambitions internationales hégémoniques.

Dans un cas comme dans l'autre, l'émergence de telles situations constituerait une sérieuse menace pour la sécurité européenne, surtout sur le flan sud du continent. Forts de leur puissance "dissuasive", ces Etats pourraient menacer la liberté de navigation ou même leurs voisins.

Enfin, **la persistance de clivages au sein même du Maghreb** peut être de nature à mettre en difficulté les pays européens en matière de relations nord-sud. Dans ce domaine, l'évolution des rapports entre l'Algérie et le Maroc constitue l'exemple le plus frappant : quelle attitude adopterait la France si les relations entre les deux pays se détérioraient d'une manière significative ? La question reste entière tant que persistent les pommes de discorde entre ces deux pays (Sahara occidental).

La France, principal pays européen impliqué dans la région en raison de liens étroits avec les trois nations et en raison d'un passé historique commun, se verrait alors impliquée malgré elle dans des conflits qui ne la concerneraient pas directement. Dans un tel contexte, il est plausible de supposer qu'elle userait de tout son poids diplomatique et économique pour imposer un apaisement indispensable à la stabilité régionale. Mais une éventuelle interposition serait très risquée.

Conclusion :

Les scénarios de divergence nord-sud constituent donc un défi important pour les 20 années à venir, tant leurs incidences en Méditerranée seraient importantes. Les ignorer constituerait une grave impasse de nature à remettre totalement en cause la stabilité du monde occidental et de l'Afrique du nord.

Une constante domine les deux premiers scénarios envisagés : le phénomène migratoire et ses conséquences induites. Le défi est d'importance car il aura des effets au sein même des pays maghrébins, il affectera les relations avec l'Europe et il devra être pris en compte au niveau de la politique intérieure des nations d'accueil.

4.3. Les scénarios optimistes.

La situation en Méditerranée, et particulièrement au Maghreb, semble favorable à une évolution positive.

La tendance démographique connaît un infléchissement au Maghreb. C'est en Tunisie que la démographie est la mieux maîtrisée.

L'Organisation mondiale du commerce dresse un constat encourageant de la politique commerciale et économique menée par le Maroc. En Tunisie, l'économie se porte bien grâce à une grande imagination dans le développement du pays. Enfin, l'Algérie a droit au satisfecit du directeur général du Fonds monétaire international avec un taux de croissance annuel qui devrait être voisin de 4,5% à 4,7% en mars 1996.

L'arabisation est effective au Maghreb, mais les populations maghrébines sont moins sensibles à la mouvance islamiste. D'autre part, au Maroc, le rôle joué par le roi Hassan II, commandeur des croyants en sa qualité de descendant du Prophète, est très stabilisateur dans un pays où pratiquement tous les habitants adhèrent à l'Islam sunnite selon le rite malékite.

Malgré des handicaps certains, une prise de conscience de l'importance de la cohésion régionale se fait jour et l'Europe est un partenaire incontournable pour les pays du Maghreb, quel que soit le régime au pouvoir (même islamiste).

L'U.M.A. doit prendre un nouveau départ :

Des dissensions existent au sein de l'Union du Maghreb arabe mais les jeunes, entre 10 et 30 ans, sont des partisans inconditionnels de la construction maghrébine (à 75% en Tunisie).

Le référendum sur le Sahara occidental organisé par les Nations Unies apportera une solution que tous accepteront car tous ont besoin que soit trouvée une issue au principal différend qui oppose l'Algérie et le Maroc, et qui détériore les relations dans la région. Le conflit du Sahara occidental ne constitue plus une cause nationale pour les Algériens et le rattachement définitif de cette région au Maroc accélérera le processus de développement du pays vers le sud.

Le décollage économique apporté par une coopération accrue avec l'U.E. facilitera le rapprochement entre les pays du Maghreb en éloignant le risque de voir l'un d'eux accéder à une position de leadership.

La conférence euro-méditerranéenne de Barcelone, en créant un climat de confiance dans la région, permettra la création d'une zone de paix, de stabilité et de sécurité.

Le programme issu de la conférence de Barcelone sera complémentaire des coopérations déjà existantes. En priorité, seront menées des actions visant à développer un partenariat politique et de sécurité, un partenariat économique et financier et enfin un partenariat dans les domaines social, culturel et humain.

La conférence de Barcelone constitue l'aboutissement d'un long processus commencé en 1979 par le président français Giscard d'Estaing.

L'intérêt des rapports mutuels est évident. Les pays du nord de la Méditerranée ont besoin de certaines ressources du sud. Les pays du sud attendent des transferts de technologie et une ouverture commerciale.

Des coopérations limitées, économiques, environnementales, policières et militaires ont vu le jour. Le suivi de la conférence de Barcelone permettra de donner un cadre commun à ces initiatives.

Afin de définir les actions à mener, les ministres, des Affaires étrangères en particulier, des hauts fonctionnaires et des experts se réuniront périodiquement, comme c'est le cas au sein de l'U.E. De même auront lieu des échanges entre des parlementaires, des autorités régionales, des collectivités locales et des partenaires sociaux.

L'établissement d'une zone de libre-échange, qui devrait être réalisée en 2010, est un élément reconnu essentiel du partenariat économique et financier qui permettra la construction d'un espace de prospérité partagée. Pour ce faire devront être harmonisées les règles et procédures dans le domaine douanier et les normes utilisées.

Les aides financières mises en place par l'U.E. au sein des pays du Maghreb vont augmenter considérablement d'ici à 2010. Attribuées à des pays qui respectent les droits de l'homme, leur mise en place aura pour première conséquence de renforcer la démocratie dans les pays de la rive sud de la Méditerranée.

Ces aides vont permettre en particulier la restructuration des industries existantes, parfois par recours à la privatisation. Elles permettront aussi, d'ici à 2010, la création de nouvelles entreprises. Génératrices d'emploi, ces mesures vont stabiliser la population et limiter les phénomènes migratoires.

Le dialogue politique sera renforcé suite à la conférence euroméditerranéenne de 1995, et les questions de la migration, du terrorisme, du trafic de drogue, de la criminalité organisée et de l'immigration clandestine seront traitées en commun, en considérant la situation particulière de chaque pays.

Le problème de la drogue, qui concerne essentiellement le Maroc, aura ainsi été résolu en partie grâce aux aides financières mises en place et en partie grâce à une coopération accrue des forces de police.

Les flux migratoires, limités par le développement des industries, l'échec de l'islamisme et le contrôle de la natalité au Maghreb, seront correctement maîtrisés, éloignant ainsi tout risque de tension entre les deux rives de la Méditerranée.

Les actions en cours dans le domaine de la protection de l'environnement seront améliorées d'ici 15 ans. Le développement des industries s'accompagnera d'un développement harmonieux des villes. Une coopération dans le domaine de l'agriculture et de la lutte contre la désertification entraînera une meilleure gestion des espaces aujourd'hui mal exploités.

L'eau devient une question prioritaire. D'ici à 2010, elle aura été réglée par le biais d'un approvisionnement de la rive sud par la rive nord à l'aide d'aqueducs dont la construction aura été financée par l'U.E. Dans le même temps, la coopération dans le domaine de la pêche sera renforcée. Les ressources halieutiques seront préservées car exploitées conjointement par le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

Le partenariat dans les domaines social, humain et culturel, en développant les ressources humaines, en favorisant la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles renforcera les relations développées lors des Conférences des régions méditerranéennes.

Cette meilleure connaissance des autres sera favorable au développement du tourisme, en provenance du nord essentiellement. Ce tourisme, par les devises qu'il apportera au Maghreb, participera au développement des pays du sud.

Une meilleure compréhension des cultures évitera certains phénomènes de rejet qui existent aujourd'hui en Europe. Elle sera obtenue par la promotion d'échanges culturels, en particulier entre étudiants, par une implication accrue des pays de l'U.E. dans la formation des jeunes maghrébins ainsi que par une coopération renforcée dans le domaine des médias.

4.4. Un scénario possible.

Dans l'intérêt commun des peuples des deux rives de la Méditerranée, il serait souhaitable d'envisager une coopération plus étroite entre la Communauté européenne et les pays du Maghreb soit sur le modèle de Barcelone soit sur le modèle de l'ALENA (accord de libre échange nord-américain). Une telle association permettrait d'envisager le développement, d'assurer la sécurité et à terme, de repousser la frontière migratoire plus au sud. Il s'agirait là d'un pas décisif.

4.4.1. Encourager le développement.

Le développement des pays du Maghreb est lié à deux volontés politiques. Celle des Etats de la Communauté européenne qui souhaitent une démocratisation des pays du Maghreb et celle des Etats maghrébins, qui désirent la réalisation effective de l'U.M.A. Cependant, à la lueur des événements récents (conférence d'Alger de 1996 à laquelle ni le Maroc ni la Libye n'ont participé), on peut penser que l'U.M.A. sera balbutiante à l'horizon 2010.

La réunion de Barcelone a institutionnalisé un dialogue politique, prémices d'une volonté partagée à encourager le développement.

Une aide financière de plus de 4,5 milliards d'écus pour l'ensemble des pays sud-méditerranéens est prévue pour la période 1995-2000. Cette aide importante est ciblée pour appuyer les réformes politiques et économiques, pour tisser un réseau social réel et enfin pour permettre une mise à niveau effective des pays du Maghreb à l'horizon 2010.

Cet apport financier devra s'accompagner de transferts de technologie et de la formation des cadres nécessaires au développement de nouvelles industries. En effet, si ceci n'est pas réalisé, 30% environ de l'industrie maghrébine risque de disparaître, notamment le textile, avec toutes les conséquences économiques, sociales et migratoires prévisibles.

4.4.2. Assurer la sécurité.

La sécurité de la région méditerranéenne et de l'Europe en général passe par le contrôle de l'islamisme. Conscients de ce problème, les chefs d'Etats du Maghreb vont faciliter la formation d'un Islam laïcisé, tolérant et respectueux des valeurs de liberté et d'égalité (notamment des sexes), en favorisant la renaissance du nationalisme arabe. L'extrémisme religieux, loin de susciter l'adhésion des masses, sera marginalisé, alors que le nationalisme qui sommeille dans les âmes, permettra aux Arabes de prendre leur place dans le monde moderne. Il représente le seul réel recours pour assurer la sécurité des Etats maghrébins et de la région méditerranéenne.

4.4.3. Contrôle des flux migratoires.

Les flux migratoires ne pourront être contrôlés que par deux actions conjuguées : la sensibilisation des populations au contrôle et à la régulation des naissances d'une part et la création d'emplois pour endiguer un chômage croissant des jeunes d'autre part. Cette dernière action se trouvera facilitée par le développement financé en partie par l'aide économique européenne.

Cependant, il faut veiller à l'effet pervers du développement du Maghreb : situé à proximité de l'Afrique francophone sub-saharienne, grande sera la tentation des populations noires migrantes de venir s'installer et vivre au Maghreb et gonfler une population déjà grandissante. La frontière migratoire reculée plus au sud obligera les Etats du Maghreb à renforcer les contrôles à leurs frontières, voire à fermer celles-ci.

Du côté européen, il s'agit de développer des aides au départ des immigrés. Sous la pression de l'opinion publique, les gouvernements durciront la législation à l'égard de l'immigration et pour l'octroi de la nationalité du pays d'accueil.

4.4.4. Risques et enjeux.

Si les enjeux sont clairs, les risques sont plus diffus. Le développement du Maghreb aboutira à terme à la création d'une zone de libre échange en Méditerranée. Le commerce et les échanges de toutes natures (politiques, économiques, culturels, de formation...) seront décuplés entre l'Europe et l'Afrique du nord.

Cependant, "l'intégration" du Maghreb à l'Europe risque de creuser le fossé séparant le nord de l'Afrique de l'Afrique noire sub-saharienne, pouvant induire de nouvelles tensions régionales (xénophobie, racisme, regain d'intégrisme islamiste).

Face à un tel cas de figure, que feront la France et l'Europe ? En raison de son passé historique avec tous les pays d'Afrique et de son poids dans la construction de l'Europe, la France sera le moteur européen pour intervenir et investir en Afrique noire en liaison avec l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, afin d'entreprendre le développement de l'Afrique sub-saharienne. La stabilité régionale maghrébine passe à terme par le développement de tout le continent africain.

4.5. Recommandations.

Au terme de cette étude et en prélude à toute recommandation, il paraît indispensable de rappeler brièvement les principaux objectifs poursuivis par chaque partie impliquée dans le dialogue Europe - Maghreb, car il est évident que toute recommandation qui ne tiendrait pas compte de ces objectifs serait totalement vaine.

Les objectifs européens sont les suivants :

- la limitation, voire l'arrêt de l'immigration ;
- la sécurité face aux risques et aux conflits potentiels avec les répercussions qu'ils auraient sur les mouvements des populations, des capitaux et des marchandises ;
- la priorité sur le marché maghrébin face à la concurrence américaine et asiatique ;
- la progression de la démocratie.

Enfin, pour certains pays, il existe des objectifs particuliers tels que la préservation de l'espace francophone pour la France.

Les objectifs maghrébins sont les suivants :

- l'accession au développement économique ;
- la stabilité et la sécurité ;
- l'équilibre des échanges commerciaux avec l'Europe ;
- une juste reconnaissance politique, économique et culturelle de leur place dans le concert mondial et régional.

4.5.1. Recommandations pour la paix et la sécurité.

Afin d'éliminer sinon de minimiser les tensions et les risques de conflits, un dialogue euro-maghrébin pour la sécurité doit être instauré entre instances étatiques et privées. Ce dialogue aura pour objectifs l'échange de points de vue, l'initialisation de relations de confiance et l'instauration d'une communication fructueuse sur des bases identiques entre les responsables de chaque partie.

4.5.2. Recommandations pour le développement.

Le développement du Maghreb est souhaitable aussi bien pour les Maghrébins que pour les Européens.

Les difficultés économiques, le chômage et la misère sont à la base de tous les maux que connaît la société maghrébine actuelle : intégrisme, émigration, drogue, qui touchent directement ou indirectement l'Europe.

Face à ces problèmes, l'approche européenne a été jusqu'ici essentiellement sécuritaire et est restée insuffisante. Pour être efficace, cette approche doit associer une dimension économique qui intègre une formation des cadres et un transfert de technologie et d'emploi au profit de la rive sud. De tels investissements seront profitables pour le Maghreb et pour l'Europe.

4.5.3. Recommandations dans le domaine politique.

Certains médias européens ont souvent reproché aux hommes politiques maghrébins de ne pas respecter les droits de l'homme, et de ne pas gouverner assez démocratiquement. Ils ne saisissent pas que ces valeurs de pays développés ne constituent pas aujourd'hui une priorité pour les Maghrébins. Actuellement les priorités sont l'emploi, le travail et le progrès.

Le discours politique européen doit être modéré à cet égard et prendre en compte cette donnée politico-culturelle qui favorise la stabilité politique et économique au détriment d'une démocratie qui peut tourner au chaos, comme certaines expériences l'ont démontré. De plus, le combat contre l'islamisme extrémiste est difficilement compatible avec le processus démocratique.

4.5.4. Recommandations dans le domaine culturel et médiatique.

L'Islam n'est pas seulement une religion pour les Maghrébins, c'est aussi une identité et un mode de vie. Intégrer les musulmans de France et d'Europe est une tâche de longue haleine, mais qui n'est pas impossible, à condition de leur proposer une identité et un mode de vie acceptables. Plus ils sont agressés et rejetés, et plus les Maghrébins sentent le besoin de se cramponner à leur religion.

En rejetant l'Islam, les médias ne font que renforcer les rangs des intégristes et des futurs terroristes.

Une politique médiatique concertée entre pays maghrébins et européens doit être mise en oeuvre sur ce sujet extrêmement sensible.

ANNEXE 1
DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Pourcentage de la population du Maghreb par rapport à la population totale de la Méditerranée (projections démographiques des Nations Unies).

1990	2000	2015
16%	19%	22%

Projections démographiques (Banque Mondiale : rapport sur le développement dans le monde 1994)

	Population totale (millions d'habitants)			accroissement annuel moyen (pourcentage)		
	1992	2000	2025	70/80	80/92	92/00
MAROC	26	30	43	2,4	2,5	1,8
ALGERIE	26	31	47	2,8	3,1	2,2
TUNISIE	8	10	14	2,3	2,2	2,2

ANNEXE 2
DONNEES ECONOMIQUES

Croissance réelle du Produit intérieur brut

	1992	1993	1994	1995
Algérie	1,8%	-0,2%	0,6%	2,9%
Maroc	-2,9%	0,1%	9,7%	5,5%
Tunisie	8,6%	4,1%	5%	5,2%

Taux d'inflation des prix à la consommation

	1992	1993	1994	1995
Algérie	33,7%	40%	45%	25%
Maroc	4,9%	4,5%	5,2%	6,1%
Tunisie	5,4%	6%		

ANNEXE 3
BIBLIOGRAPHIE

Le monde arabe et la sécurité de la France depuis 1958
J. FREMEAUX - P.U.F

La coopération entre l'Union européenne et les pays du Maghreb
Mohamed Ben El Hassan Alaoui - Nathan

Déclaration de Barcelone adoptée lors de la Conférence Euro-méditerranéenne du
28 novembre 1995

Le choc des civilisations - débats - dossier d'articles de revues
Ministère des Affaires étrangères

Géopolitique de la Méditerranée
Dossier constitué lors du séminaire "Géopolitique de la Méditerranée", organisé à
Guyancourt en janvier 1994

La Méditerranée, nouveaux défis, nouveaux risques
sous la direction de Jean François Daguzan et Raoul Girardet, Publisud

L'islamisme en face
François Burgat - La Découverte

Entre nation et djihad
Omar Carlier - Presse de la FNSP

Un péril islamiste
Alain Gresh - Editions Complexe

Nord/Sud, le face à face démographique
Jean-Claude Chesnaie - Politique Internationale

Le nationalisme arabe, alternative à l'intégrisme
Charles Saint-Prot - Ellipses

Livre blanc sur la défense de 1994

RAMSES 96 - Synthèse annuelle de l'actualité mondiale
Sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet - Dunod



ETUDE PARTICULIERE A OPTION

CBA DESSIN - LCL ASTIER

CE RENAUD - CBA LEANDRE

LCL EL GHALI - CDT EL OUADOUDI

SYNTHESE

de l'étude particulière à option sur le thème

**"Prospective sur le Maghreb : scénarios à l'horizon 2010
Enjeux stratégiques pour la France et l'Europe ?"**

A l'horizon 2010, le Maghreb et l'Europe, notamment en raison de leur passé historique commun et de leur proximité géographique, resteront toujours extrêmement liés quelles que soient les évolutions de part et d'autre de la Méditerranée.

Plusieurs défis majeurs, tant pour l'Europe que pour le Maghreb, restent à surmonter.

A) LES DEFIS

L'islamisme radical, pour l'instant confiné à l'Algérie, peut devenir un défi s'il s'étend aux pays voisins. Il pourrait en outre favoriser l'expansion du terrorisme, aggraver le contentieux nord-sud, entraîner une régression économique et, à terme, il engendrerait une grave instabilité sociale préjudiciable au développement.

Le développement économique doit se poursuivre, la croissance devant être suffisante pour compenser une démographie encore trop importante. Celle-ci doit donc être maîtrisée.

Enfin, la réussite de **l'intégration du Maghreb à l'économie mondiale** conditionnera largement le développement de cette région pour les vingt années à venir.

Ces défis majeurs sont à rapprocher de plusieurs situations locales particulièrement pénalisantes.

B) LES SITUATIONS PENALISANTES

La guerre civile en Algérie nuit aux investissements, favorise l'émigration, et engendre ponctuellement un transfert du terrorisme en Europe, notamment en France. Enfin elle fait peser une grande incertitude sur l'avenir du pays.

La rivalité entre l'Algérie et le Maroc dont le point de fixation reste le Sahara occidental, entrave le développement de ces deux pays : elle entraîne une limitation des échanges bilatéraux entre les deux Etats et leur impose de lourdes charges financières.

Le cas de la Libye mérite également d'être évoqué. Ce pays est inconstant dans ses relations avec les autres nations arabes, et compte tenu du contentieux qu'il entretient avec l'Occident, il paraît impossible de normaliser les relations politiques avec lui. Enfin, disposant encore d'un potentiel militaire important, il reste une menace régionale non négligeable.

Dans ce contexte, **le processus de l'Union du Maghreb arabe (U.M.A.) est bloqué**. Cette situation est préjudiciable au Maghreb notamment pour la coopération mais aussi pour la stabilité régionale, cette Union, si elle se concrétise, pouvant constituer un rempart contre l'intégrisme.

C) LES OBJECTIFS EUROPEENS ET MAGHREBINS

Les objectifs européens sont essentiellement sécuritaires : régulation de l'immigration, stabilité en Afrique du Nord ; mais l'Europe veut également conserver une position de "leadership" économique sur le marché maghrébin et elle reste très attachée à la promotion des valeurs occidentales.

Par ailleurs **le Maghreb**, pour préserver la paix et la stabilité, **revendique avant tout des objectifs économiques** fondés sur des relations de partenariat avec l'Europe.

D) LES SCENARIOS

La montée de l'islamisme est un des risques majeurs pour le Maghreb dans les prochaines années. Conjugée à un accroissement démographique non maîtrisé et à une stagnation du taux de croissance, elle entraînerait une immigration importante et incontrôlée vers l'Europe, et surtout vers la France. Les possibilités d'intégration de ces pays seraient alors largement dépassées, et les relations entre le Maghreb et l'Europe en seraient durablement détériorées. La persistance de clivages au sein même du Maghreb contribuerait également à menacer la sécurité méditerranéenne.

Inversement, une politique économique bien adaptée permettrait le développement de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme dans les pays du Maghreb. Ce développement serait grandement facilité par les aides financières accordées par l'Union européenne, mais aussi par les transferts technologiques indispensables à la restructuration des industries existantes. Par ailleurs, l'intégrisme pourrait progressivement perdre de son influence, d'une part grâce à la grande stabilité des régimes en place, et d'autre part par le rejet de la violence de la part des Maghrébins. Le retour à l'emploi et à la sécurité fixerait alors les habitants du Maghreb dans leur pays, ce qui contribuerait à l'entretien de bonnes relations avec l'Europe.

Plus raisonnablement, l'avenir du Maghreb ne sera vraisemblablement pas aussi tranché. Mais il est vrai que la zone de libre échange prévue pour 2010 est à la fois une chance et un défi.

L'aide financière européenne, largement accrue dans les prochaines années, va permettre la restructuration de certaines industries et la progression de la croissance. Elle n'empêchera cependant pas la disparition des entreprises trop anciennes pour être modernisées (industries textiles...). Il faut donc s'attendre à un accroissement du chômage, sans stabilisation envisageable à l'horizon de notre étude.

D'ici 2010, le Maghreb n'atteindra pas l'autosuffisance alimentaire. L'eau, juste suffisante pour assurer la subsistance et l'hygiène d'une population grandissante, ne pourra permettre un accroissement sensible de la production agricole.

Par ailleurs, les sujets de tension entre les différents pays du Maghreb vont trouver des solutions acceptées par tous dans les dix prochaines années. Ces accords permettront le redémarrage de l'U.M.A. qui sera cependant encore balbutiante en 2010.

L'entente entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sera facilitée par la renaissance du nationalisme arabe qui sommeille dans les âmes, et qui suscitera l'adhésion des masses. C'est ce nationalisme qui vaincra l'intégrisme dans les années à venir.

La croissance et la sécurité intérieure retrouvées assureront la paix et la sécurité dans cette partie de la Méditerranée. Mais le chômage et la surpopulation resteront les principaux problèmes non résolus en 2010. Le dialogue euro-méditerranéen permettra cependant de réguler le flux migratoire et de favoriser la compréhension entre les cultures.

A ce stade de développement, le Maghreb sera encore fragile, mais son économie s'écartera résolument de celle des pays de l'Afrique subsaharienne. Ainsi il devra faire face lui-même à un flux migratoire en provenance du sud, qu'il sera totalement incapable d'assimiler. C'est probablement l'un des défis auxquels il sera confronté dans les prochaines années.

E) LES RISQUES SUR LE PLAN DE LA SECURITE EUROPEENNE

Selon les scénarios envisagés, cinq risques sont à retenir pour l'Europe : **la menace terroriste, l'accès au pouvoir d'un régime islamiste dans un Etat du Maghreb, une immigration croissante et incontrôlée, une prolifération nucléaire et balistique envisageable en Libye ou même en Algérie, et enfin l'implication toujours possible dans un conflit intermaghrébin.**

F) RECOMMANDATIONS

La paix et la sécurité ne seront maintenues que par une amélioration du dialogue euro-maghrébin. La réussite du développement économique au Maghreb, un des points clés de la stabilité méditerranéenne, passe par le renforcement de l'assistance technique européenne. Encore faut-il se persuader de ne pas subordonner l'aide économique européenne à des obligations démocratiques. En effet, la situation locale est conditionnée par un héritage culturel et historique important, et le processus démocratique est difficilement compatible avec le combat contre l'islamisme extrémiste.

Enfin, **la langue française est le seul vecteur permettant aux jeunes d'accéder aux études supérieures** et donc de devenir eux mêmes les acteurs du développement du Maghreb. Par des échanges culturels, par l'accès des étudiants maghrébins à ses universités, par la télévision, la France doit donc valoriser ses acquis dans la région pour mieux aider le Maghreb à rattraper le retard accumulé dans ce domaine.